

Extrait du Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Modeste,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Modeste (Municipalité), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Saint-Modeste inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L., CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A144432
Saint-Pascal, Québec, 8 mai 2025

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 729 142	1 769 997			1 769 997	1 655 605
Compensations tenant lieu de taxes	2	255 432	255 539			255 539	186 158
Quotes-parts	3						
Transferts	4	582 765	426 300			426 300	306 602
Services rendus	5	115 368	143 437			143 437	119 383
Imposition de droits	6	27 320	30 188			30 188	50 673
Amendes et pénalités	7	2 663	1 503			1 503	3 057
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	5 300	20 317			20 317	16 967
Autres revenus	10	41 272	93 610			93 610	81 873
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	2 759 262	2 740 891			2 740 891	2 420 318
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 286 073	201 953			201 953	333 677
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	180 000	38 113			38 113	
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 466 073	240 066			240 066	333 677
	22	5 225 335	2 980 957			2 980 957	2 753 995
Charges							
Administration générale	23	429 181	406 606	5 534		412 140	394 175
Sécurité publique	24	212 629	211 279	24 913		236 192	243 958
Transport	25	721 066	716 282	218 266		934 548	934 655
Hygiène du milieu	26	318 617	303 691	169 724		473 415	451 681
Santé et bien-être	27	17 470	10 591	178		10 769	15 430
Aménagement, urbanisme et développement	28	126 851	121 979	4 714		126 693	122 600
Loisirs et culture	29	312 658	327 919	103 039		430 958	339 668
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	179 688	216 471			216 471	241 344
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		526 368	(526 368)			
	34	2 318 160	2 841 186			2 841 186	2 743 511
Excédent (déficit) lié aux activités	35	2 907 175	139 771			139 771	10 484

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	2 907 175	139 771	10 484
Moins : revenus d'investissement	2 (2 466 073)(240 066)(333 677)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	441 102	(100 295)	(323 193)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		526 368	510 136
Produit de cession	5		96 000	
(Gain) perte sur cession	6		(42 582)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		579 786	510 136
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (398 602)(1 762)(31 694)
	18	(398 602)	(1 762)	(31 694)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (5 000)(52 972)(32 863)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			50 000
Excédent de fonctionnement affecté	21			
Réserves financières et fonds réservés	22	(37 500)	(48 749)	(36 909)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(42 500)	(101 721)	(19 772)
	26	(441 102)	476 303	458 670
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		376 008	135 477

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	240 066	333 677
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	()	()
Sécurité publique	3	()	()
Transport	4	190 141	414 804
Hygiène du milieu	5	21 007	35 923
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	23 513	125 000
Loisirs et culture	8	127 369	329 183
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	362 030	904 910
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	1 643
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	117 393	
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	52 972	32 863
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	150 531	156 765
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	5 000	59 327
	19	208 503	248 955
	20	(36 134)	(657 598)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	203 932	(323 921)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	589 502	364 026
Excédent de fonctionnement affecté	2	30 329	24 217
Réserves financières et fonds réservés	3	174 199	136 561
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(295 000)	(498 932)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	13 251 580	13 584 967
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	13 750 610	13 610 839
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	589 502	364 026
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	589 502	364 026
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Rôle d'évaluation	12.1	13 500	12 500
▪ Remb. emprunt section 27	12.2	16 829	11 717
	13	30 329	24 217
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	30 329	24 217

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	221 604	195 470
Débiteurs (note 5)	2	3 988 687	4 963 131
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	4 210 291	5 158 601
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		2 122 789
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	177 505	174 213
Revenus reportés (note 11)	12	86 059	
Dette à long terme (note 12)	13	4 430 578	3 641 689
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	4 694 142	5 938 691
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(483 851)	(780 090)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	14 055 308	14 273 064
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	46 643	46 643
Stocks de fournitures	20	93 740	63 515
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	38 770	7 707
	23	14 234 461	14 390 929
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	13 750 610	13 610 839
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	13 750 610	13 610 839
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	13 750 610	13 610 839
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	4 438 930
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	295 000
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	3 588 642
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	1 145 288
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	1 145 288
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	146 091
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	1 291 379
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	1 291 379
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	